



Course du 1er Novembre
à Tonnay-Charente



TONNAY-CHARENTE



COURSE À PIED 5 et 10 km

22^{ème} édition
1er Novembre 2023

Départ sur les quais à 10H

Règlement

PARCOURS

Le parcours des 5 km est constitué d'une boucle, celui des 10 km est constitué de deux boucles de 5km. Consultable sur le site <https://rctat.fr/>

DEPART/ARRIVEE

Pour la 22^{ème} édition les départs et arrivées s'effectueront sur les Quais de Tonnay-Charente le long de la Charente sous la même arche.

CIRCULATION

Aucun véhicule autre que les officiels n'est autorisé

PARTICIPATION

Cette course est ouverte à tous : des catégories cadets à masters. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. Changement de catégories le 1er Septembre.

Course limitée à 300 participants pour la course de 10km et 200 participants pour la course de 5km Chronométrage par puce.

ASSURANCE

Chaque non-licencié devra s'assurer personnellement. L'organisation est couverte par un contrat d'assurance souscrit auprès de la MAIF.

INSCRIPTIONS

Chaque bulletin devra être dûment complété et accompagné du certificat médical avec la mention "non contre indication pour la pratique de la course à pied y compris en compétition" ou photocopie de la licence FFA et du règlement de 10 € pour le 10km ou 6 € pour le 5km par chèque à l'ordre du RCTAT (Running Club Toutes Allures Tonnacquoises).

- En ligne sur le site <https://rctat.fr/> jusqu'au 31/10/2023 jusqu'à 12h

- Inscriptions possibles la veille 31/10/2023 de 18h à 20h et le matin de la course de 8h à 9h au complexe municipal rue Juliot Curie 15€ pour le 10km et 10€ pour le 5km

- Par courrier, avant le 21/10/2023, bulletin d'inscription téléchargeable sur le site.

A adresser à :

Jean-Marc RAINJONNEAU
Le Grand Géant, 22 rue des Champs
17430 TONNAY-CHARENTE
Contact : 06.28.19.90.25

RETRAIT DES DOSSARDS

Au complexe municipal (Salle des fêtes) rue Juliot Curie la veille 31/10/2023 de 18h à 20h ou le jour de la course de 8h00 à 9h00 sur **présentation d'une pièce d'identité, retrait de dossard éloigné du départ (environ 300m).**

SECURITE

La SNSM sera présente. Parcours fléché, barrières et commissaires aux intersections. Un contrôle anti-dopage sera mis en place.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement à l'arrivée et point d'eau aux 5km **selon les conditions sanitaires en vigueur le jour de la course.**

RECOMPENSES

Un lot pour tous les coureurs au retrait de dossards

Podium où les 3 premiers scratchs de chaque course seront récompensés

RESULTATS

Résultats et Photos consultables à l'adresse : <https://rctat.fr/>

Chronométrage assuré par <https://runheure.fr/>

PROTOCOLE SANITAIRE

Le coureur inscrit et les personnes qui l'accompagnent s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur lors du retrait des dossards, aux abords de la course, pendant la course jusqu'à la fin de l'organisation de l'évènement.

Pas de douches ni de Vestiaires. WC au retrait de dossard uniquement selon conditions sanitaires en vigueur.

ANNULATION

Notre objectif est d'organiser un bel évènement et de faire le maximum pour satisfaire les coureurs. Dans cet esprit, si la course venait à être annulée pour des raisons sanitaires, nous donnerions alors 2 possibilités aux coureurs inscrits :

Le remboursement intégral des droits d'inscription, sans pénalités (au plus tard le 31/12/2024).

Le don d'une partie ou de la totalité de l'inscription à l'association du Running Club Toutes Allures Tonnacquoises

Bulletin d'inscription

Informations

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : M F

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

Pour les licences :

Nom du club : _____

N° de licence : _____

IMPORTANT

Règlement : 10€ pour le 5km et 15€ pour le 10km sur place, ou en ligne 6€ pour le 5km et 10€ pour le 10km

Prévoir **obligatoirement** une photocopie de la licence FFA ou d'un certificat médical de moins d'un an avec la mention "**non contre-indication pour la pratique de la course à pied y compris en compétition**". Pas de photocopie sur place et original non restitué.
Pour les mineurs : Autorisation parentale obligatoire + Ques-tonnaire relatif à l'état de santé du mineur.

Choix de la course :

5 km 10 km

Réserve RCTAT

<https://rctat.fr/>



Sur notre site internet



LE PAYS DE FORT BOYARD

